

SAS AB CANDLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €,
Siège social à : 31 Rue Cardinale
13100 AIX EN PROVENCE
En cours d'immatriculation

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
des associés du 23 juillet 2010**

L'an deux mille dix.
Le vendredi vingt trois juin,
À 10h45.

Les actionnaires de la société AB CANDLE, SAS au capital de 1 000 euros divisés en 100 actions, dont le siège social est au 31 Rue Cardinale – 13100 AIX EN PROVENCE, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidente.

L'assemblée est présidée par Mlle MOLINARD Anne, Présidente.

Est présent :

- Mlle MOLINARD Anne, propriétaire de 50 actions, numérotées de 1 à 50;
- M SEBON Christophe, propriétaire de 50 actions, numérotées de 51 à 100;

Soit au total 2 actionnaires présents ou représentés, totalisant la totalité des actions.

La Présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Changement de date des statuts,

La Présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Paraphes :

1/2

 c>

Première résolution

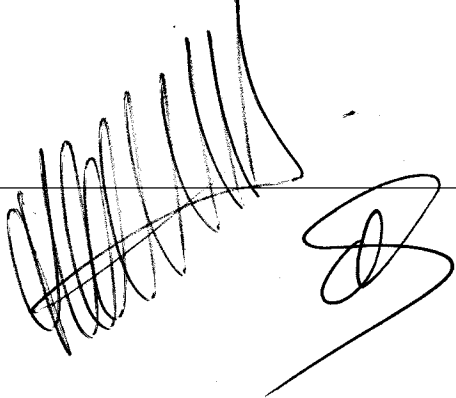
L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le changement de date d'établissement des statuts qui à l'origine été datés du 21 avril 2010. La nouvelle date de signature des statuts est le 23 juin 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

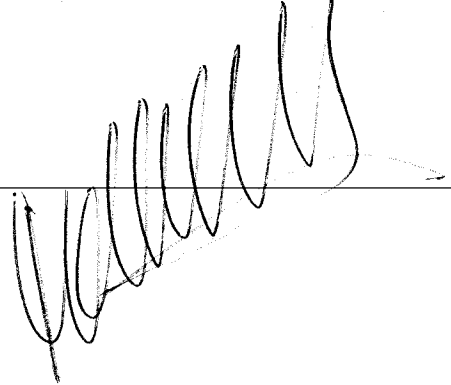
L'assemblée donne tous pouvoirs à M SEBON pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et les actionnaires présents.

Signatures des actionnaires

A horizontal line is drawn across the page. Below this line, on the left side, there are several handwritten signatures in black ink. The signatures are somewhat stylized and overlapping.

Signature de la Présidente

A horizontal line is drawn across the page. Below this line, on the right side, there is a single handwritten signature in black ink, which appears to be the signature of the President.

Paraphes :

2/2

A small, handwritten signature or mark in black ink, possibly a paraph or a signature, located at the bottom left of the page.